

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère sincèrement que vous allez bien et que ce confinement n'a pas été trop dur pour vous et vos proches. La reprise est annoncée mais il faut que nous restions prudents. Vous trouverez ci-dessous un résumé des informations importantes concernant nos activités.

Reprise des activités subaquatiques

Extrait de l'article " L'APRÈS C'EST MAINTENANT EN RÉGION SUD", publié le 11 mai par Frédéric Di Meglio sur le site Régional : [cliquer pour l'article complet](#)

Voir aussi le guide de reprise Activités Ministère des Sports : [cliquer](#)

La navigation de plaisance et activités nautiques de loisir autorisées en Méditerranée. Deux limitations : ne pas s'éloigner à plus de 100 kms de son port d'attache, pas avec plus de 10 personnes à bord.

Les structures peuvent organiser la pratique d'activité physique et sportive de plein air à l'exception des activités aquatiques pratiquées dans les piscines. Les activités encadrées ne peuvent donner lieu à des regroupements de plus de 10 personnes et en maintenant une distanciation sociale. L'apnée statique n'est pas autorisée à cause du contact avec le binôme.

Différentes aides vont être apportées aux structures et pratiquants par le Comité Régional:

- Des masques tissu barrière alternatifs.
- Des masques FFP2 pour protection des secouristes à mettre avec leur kit 'oxygénothérapie.
- Affiche plastifiée concernant les préconisations sécuritaires.
- Remise auprès de la structure délivrant les licences à partir de la reprise des activités jusqu'au 14 septembre, 10 euros pour les adultes, 5 euros pour les jeunes, et 2 euros pour les enfants.

Formations prévues et reportées

Les examens prévus (Initiateur et MEF1) sont reportés à la rentrée, les dates ne sont pas encore connues. Plusieurs MEF2 travaillent actuellement sur des sujets et grilles d'évaluation afin d'homogénéiser et d'améliorer les examens au niveau régional.

Compétitions

Les compétitions annulées n'auront définitivement pas lieu. Veuillez bien noter que la commission à décider lors de sa dernière réunion d'imposer à chaque compétitrice ou compétiteur de s'inscrire en binôme avec un ou une bénévole (juge ou apnéiste de sécurité).

Voir le compte rendu de la dernière réunion de la CRA pour plus de précisions: [cliquer](#).